Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées BRETAGNE

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE

COMPTE RENDU

PLÉNIÈRE CRPA BRETAGNE

« L'accueil des personnes étrangères »

23 Juin 2026 à Morlaix



Remerciements

Merci à tous **les participants**, pour faire vivre la participation et avoir apporté vos idées et vos points de vue, malgré la chaleur !
Merci au **centre social Carré d'AS**, pour le prêt de la salle.
Merci à nos **2 intervenantes de la CIMADE**, pour leur présentation de qualité

Prochaine rencontre

13 Octobre 2026 à Rennes
Thème : « L'accès aux droits dans un contexte de dématérialisation »

Contact

Klervia THOMAS (FAS Bretagne)
crpabretagne@gmail.com | 06 47 80 23 05

Participation

39 personnes (20 hommes, 19 femmes) ont participé à cette plénière sur le thème de l'accueil des personnes étrangères (pour 69 inscrits initialement). 26 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction (résultats en fin de compte rendu)

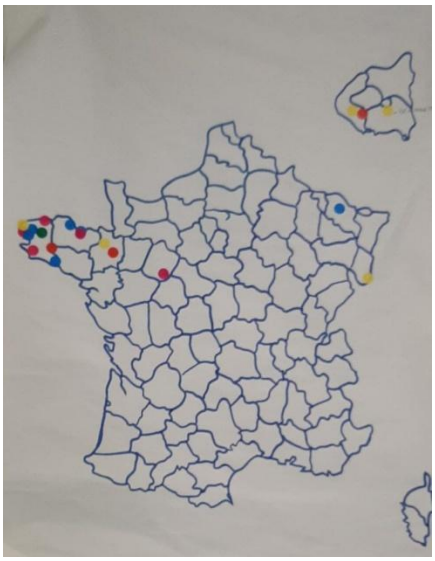
- **27 Personnes accueillies/accompagnées** (17 hommes, 10 femmes)
- **12 Travailleurs sociaux, stagiaires, bénévoles, direction, partenaires**, ... (2 hommes, 10 femmes)

Carte des structures par département

Finistère : Foyer Jarlot Morlaix, Un chez soi d'abord Brest, ACT Coallia Brest, ACT Ker Digemer Brest, SIAO 29, ASAD Morlaix, Pôle solidarité Croix Rouge Brest
Côtes d'Armor : ADALEA St-Brieuc
Ille-et-Vilaine : APE2A Fougères, FAS Bretagne.
Morbihan : CHRS AMISEP Vannes, citoyen.



Cartes « Vous êtes originaires d'où, à titre personnel ? »





1. Présentation de la journée et des délégués

La journée a débuté par l'accueil des participants, la présentation du CRPA et le rappel des règles de vie pour garantir des échanges respectueux et bienveillants.

Les délégués du CRPA Bretagne (2025-2026)

Département	Délégué(e)s & Animatrices

Finistère (29)
Fabrice LE COZ & Koukelle KALI

Ille-et-Vilaine (35)
Christopher LE BOURHIS & Eric POUFON

Morbihan (56)
Jean JEVA & Claude BOUGUENEC

Côtes d'Armor (22)
Béatrice ECHE & Alexandre LE MAITRE

Animation
Brigitte SOUN (ADALEA) & Klervia THOMAS (FAS Bretagne



2. Intervention de l'association « La CIMADE »

Intervenantes : Laure DETRÉ (Bénévole à Lorient) et Servane FOUILLEN (Chargée de projet régional).

La CIMADE (fondée en 1939) défend les droits des personnes étrangères, migrantes et réfugiées. Elle propose un accompagnement juridique, lutte contre les discriminations et intervient notamment en centre de rétention administrative (CRA).

En Bretagne-Pays de Loire, la CIMADE compte 300 adhérent.es et plus de 200 bénévoles actifs répartis en 8 groupes locaux : Saint-Brieuc (22), Finistère (29), Rennes (35), Morbihan (56), Nantes (44), Anjou (49), et Vendée (85), Le Mans (72).

Ses actions

- Permanences d'accès aux droits pour les demandeurs d'asile et les personnes étrangères en situation administrative précaire
- Accompagnement physique auprès des administrations et dans les tribunaux
- Intervention dans les établissements pénitentiaires

- Visite et aide à l'exercice des droits des personnes enfermées au centre de rétention administrative (CRA)
- Apprentissage de la langue française
- Sensibilisation dans les établissements scolaires
- Plaidoyers

Repères et Chiffres Clés

• **Dans le monde** : Seulement 3,7 % de la population mondiale vit dans un autre pays que son pays d'origine (96,3 % ne migrent pas).
• **En France** : 11 % de la population est immigrée (née à l'étranger). La France est le 7ᵉ pays européen d'accueil et le 13ème pays d'accueil pour les Réfugiés.
• **Profils** : 52 % des personnes migrantes sont des femmes. Il n'y a pas de profil type, beaucoup ont des diplômes élevés.

Définitions importantes pour bien comprendre

◇ **Migrant(e) :** Personne qui quitte son pays pour vivre dans un autre.

◇ **Réfugié(e) :** Personne qui a fui son pays par crainte fondée de persécution (guerre, politique, orientation sexuelle...).

◇ **Sans-papiers :** Personne qui n'a pas réussi à obtenir ou renouveler un titre de séjour (ce n'est pas un 'clandestin').

◇ **Apatride :** Personne qui ne possède aucune nationalité (10 millions de personnes dans le monde).

◇ **Expatrié(e)** : pars travailler dans un autre pays

◇ **Droit du sol :** Règle selon laquelle un enfant né en France obtient la nationalité (avec des exceptions restreintes comme à Mayotte).

Les raisons des migrations sont multiples…

Se protéger de la guerre et des dangers : Demander l'asile pour échapper aux persécutions ou la prison dans son pays.

Etudier : venir se former (un étudiant étranger paye 3000€ à 3 500 €/an d'inscription contre 150 € pour un français).

Rejoindre sa famille ou son amour : Vivre auprès de ses proches ou de son conjoint.

Trouver un travail ou fuir la misère : Chercher des conditions de vie décentes ou fuir le dérèglement climatique.

Les politiques se durcissent mais n'empêchent pas de migrer, mais le parcours est plus dangereux !

Droit de séjour	Droit d'asile
Circulation (3 mois) VISA à demander au consulat Passeport français donne accès à 186 pays Installation VISA long séjour (1 an)	Protéger toute personne qui fuit son pays Convention Genève Accessible à toute personne Etude individuelle Réfugié ou protection subsidiaire Ex : Sénégal, 10 ans de prison voire peine de mort pour homosexualité

La procédure Asile est complexe et semée d'embuches, sauf si on coche toutes les cases – La régularisation est de la volonté du préfet ou du ministre de l'intérieur.

3. Réflexions et échanges des ateliers (Après-midi)

💻 Atelier 1 : La dématérialisation des démarches (tout sur internet)

Faire toutes les démarches en ligne pose de nombreuses difficultés pour les personnes concernées :

❌ Accès à l'internet limité (pas de forfait, pas d'ordinateur ou de smartphone, pas de compétences en informatique, les problèmes « Bugs »)
❌ Compréhension de la langue et de la démarche
❌ Savoir dans quelle situation on se trouve
❌ Manque de communication orale
❌ Perte de contact humain et impossibilité de joindre quelqu'un ou d'avoir un rendez-vous physique en préfecture.
❌ Attente, long délai de traitement des dossiers ou de prise en RDV

Solutions proposées = Ce que nous demandons :

- Simplifier les démarches en ligne, les formulaires à remplir
- Remettre du personnel à l'accueil des administrations, des gens compétents qui peuvent aider
- Développer sur les sites de l'état un assistant virtuel pour aider à remplir le questionnaire
- Avoir accès aux points PAN (Points Accès Numérique) en cas de manque d'un ordinateur ou d'un téléphone
- Il faut plus de professionnels / responsabiliser les associations – Tout cela nécessite un budget conséquent
- Entrer en contact avec les structures habilitées à faire l'accompagnement
- Travailler avec des associations spécialisées
- Ré ouvrir au public les préfectures et autres administrations – Restaurer le service public, les services au public

Idées à retenir !
(Validées par l'ensemble des participants)

- Mettre à la disposition des professionnels des outils qui pourraient faciliter l'accompagnement
- Former les bénévoles pour un meilleur accompagnement
- Responsabiliser les associations pour assurer l'accompagnement
- Développer sur les sites de l'état un assistant virtuel pour aider à remplir le questionnaire
- Réouvrir les administrations à l'accueil physique du public / Remettre le sens de l'accueil / + de ressources humaines, + de proximité
- Plus (+) de guichets spécifiques pour répondre aux demandes, questions très simplifiées aux sites, traductions en plusieurs langues
- Le principal partenaire est l'état, souvent désinvesti ; + d'associations militantes ; + d'actions de défense des personnes ; + de services juridiques et mieux outillés !

Atelier 2 : Qu'est-ce qui a changé en 10 ans ?

Les participants constatent une **dégradation globale des conditions d'accueil** et un durcissement des règles :

Peu d'évolution dans les représentations depuis 10 ans, voire des régressions : amalgames, réseaux sociaux, médias, récupération politiques
Beaucoup de choses se sont dégradés, dont l'accueil des personnes, la C2S

- **Exigences linguistiques très élevées pour obtenir un statut.**

Le frein = la langue française devient une obligation pour obtenir un statut, mais le niveau est très élevé, même pour des ressortissants français. (Exemple donné : test de nationalité)
On est maltraité à l'hôpital, surtout quand on ne maîtrise pas bien la langue

- **Délais de traitement très longs et complexification administrative.**

Les démarches sont plus longues et plus compliquées notamment avec la dématérialisation
Plusieurs lois : Chaque ministre vient avec ses règles, Darmanin, Retailleau
A la lecture, il n'y a pas d'avancée ;
Nouveaux textes de loi qui ont modifié plein de choses (ex : épouser un français ne donne pas automatiquement un statut légal)
La dématérialisation présentée comme un levier, une avancée s'est avérée être un frein et une problématique supplémentaire aux démarches.

OQTF = maintenant on traite le dossier au bout de 3 ans au lieu d'1 an.
Les CRA (Centres de Rétention Administrative) et le possible délai de rétention de 210 jours qui doit être voté.

- **Montée des préjugés, du racisme et stéréotypes véhiculés par certains médias.**

Le discours des médias a évolué, se positionne sur une montée de l'immigration illégale.
Il y a toujours autant de préjugés et de tabous
« Pas dans le bon sens », rien n'a changé ! »
Les perceptions et préjugés n'ont pas changé, elles se sont empirées. Le racisme est de plus en plus décomplexé.
Les guerres
Communication / les médias qui incriminent les étrangers et alimentent la peur.
Au niveau des politiques des visions différentes des personnes étrangères : Appauvrir la France / chances, diversification, métiers, …

- **Non-reconnaissance des diplômes et parcours professionnels des personnes arrivantes.**

Demander à l'OFII de revoir les choses (pour avoir une formation, il faut l'autorisation de travail)
Absence de reconnaissance du parcours et du savoir, du métier des migrants
Pour les étudiants étrangers les études coûtent plus chères mais de retour au pays ils sont payer avec le même salaire du pays d'où il vient
L'accès à l'information (loi, …), le racisme, la langue, le délai des démarches
Il n'y a plus d'aides quand on arrive de l'étranger.
Manque de professionnels. Il n'y a que 1 structure à Brest qui accueille tous les étrangers.

Les leviers :
L'accès à un titre de séjour, les associations, les cours de français, l'accompagnement. Le réseau amical aidant.

4. Nos préconisations pour un accueil plus humain, respectueux et valorisant aujourd'hui

✅ Former le personnel d'accueil, les bénévoles et les écoutants du 115 qui parfois parlent mal aux personnes qui les contactent, les professionnels

✅ Garantir un traitement équitable des dossiers, quel que soit le lieu où l'on habite et ne pas être soumis à la discrétion d'un préfet

✅ Créer des lieux d'orientation physiques et accessibles

- Créer des lieux d'information ou d'orientation, des lieux physiques. Le « soliguide » est un bon outil mais c'est encore sur internet et tout le monde n'y a pas accès
- Remettre un accueil dans un lieu accessible en transport en commun, à pied, mieux desservi

- Mieux orienter les personnes, que les professionnels sachent orienter vers les bons partenaires ou réseau pour ne pas faire perdre du temps aux personnes
- Appliquer la mixité dans les quartiers – « casser » le phénomène de « Ghettorisation »

✅ **Mettre à disposition des traducteurs gratuits et des documents en plusieurs langues.**

- La traduction est un frein, compliqué de se faire comprendre ou de comprendre
- Avoir des traducteurs gratuits
- Faciliter l'intervention des traducteurs
- Accès à l'info des pros et des personnes
- Outils adaptés (flyers en plusieurs langues, …)

✅ **Faciliter l'accès au travail et aux papiers pour** que tous puissent travailler

✅ **Pratiquer et remettre le principe d'accueil inconditionnel, accueil humain**

Les préconisations de 2015 restent les mêmes !

« Don't worry, be happy ! »

5. Bilan et avis des participants

26 évaluations ont été complétées par **16** personnes accueillies, **10** Travailleurs Sociaux et Autres (stagiaires, bénévoles, …)

9 personnes ont indiqué venir pour la **première fois** à une plénière du CRPA Bretagne

💬 Paroles de participants : « C'est ma première fois, franchement je trouve qu'il y a de la convivialité ! » — « Très enrichissant, très bon groupe »

Thèmes évalués	☺	😐	☹
Organisation déroulement de la journée	**21**	**2**	**1**
Température excessive – Bonne adaptation aux températures – Bonne équilibre entre chaque partie – L'appel visio aurait dû être préparé avant – Très bien.			
Compréhension de la démarche	**21**	**2**	**1**
Oui – Bien – J'ai appris beaucoup de choses – C'est bien – Exposer ses points de vue.			
Qualité des interventions	**20**	**3**	**1**
Interventions positives – Intervention CIMADE très riche – Très qualitative l'intervention de la CIMADE – Je pars avec mes préjugés – C'est pas mal – Intéressant la CIMADE.			
Qualité des échanges	**23**	**2**	**0**
Echanges conviviaux – c'était très construit – TB – Instructif – Echanges équitables.			
Apport personnel	**20**	**3**	**0**
RAS – Très enrichissant – Bon groupe – Qualité des échanges.			
Organisation matérielle	**19**	**2**	**3**
Vérifier la réservation des repas – Bonne organisation malgré la chaleur – Très chaud – repas moyen, chaleur ! - Sans commentaires – Pas assez à manger – Nul -10.			

Remarques : « Un lien aux autres » – « Manque de repas, obligé de courir » – « Très contente de ce nouveau groupe » – « Trop d'informations »